

# contre le tout-à-l'égout

M. Meybeck (CNRS) : « Aucun fondement scientifique » à l'assainissement collectif

Le débat qui agite le cap Nègre fait du bruit car il place en son centre un hôte illustre. Une réalité qui, pour les membres de l'Association de défense du cap Nègre, illustre une question bien plus cruciale : celle de l'assainissement en général.

Etudes à l'appui, Jacques Huetz, soutenu par une quinzaine de propriétaires, se bat pour démontrer l'hérésie du tout-à-l'égout. « Ce système a fait la preuve de ses limites avec la multiplication des habitations et les problèmes techniques, alors qu'en vingt-cinq ans, la fosse septique a fait des progrès gigantesques ! », plaident ses partisans de l'Association de défense du cap Nègre.

Courans marins défavorables, station d'épuration obsolète ou saturée... tous les arguments sont bons pour appuyer leurs dires et les témoignages de soutien sont brandis comme autant de pièces à conviction.

## « Une triple erreur économique, environnementale et politique »

« Vouloir imposer cette solution à l'habitat peu dense constitue une triple erreur : économique, environnementale et politique. Cette solution fonctionne généralement mal... et parfois pas du tout, notamment en cas de forte pression touristique ou de précipitations. Dans ce cas, le déversement massif d'eaux usées, mal ou pas épurées, constitue une grave atteinte au milieu naturel », tranche en leur faveur Max Falque, consultant sur les problèmes d'environnement et délégué général de l'International center for research on environmental issues (Icree), Centre international de recherche sur les questions environnementales.



Selon des analyses pratiquées début 2009, l'eau serait de meilleure qualité au cap Nègre qu'en deux autres points de la baie de Cavalière. Le Président et son épouse peuvent se baigner sans crainte... (Photo doc. Fernandes-Boutria)

Cavalière en date de mars 2009<sup>(1)</sup> lui donnent raison. Le seul contrôle en sortie d'émissaire qui affiche une « eau de bonne qualité » est celui du cap Nègre, les deux autres sorties écopant d'« eau non conforme » pour cause de trop forte concentration en coliformes fécaux.

## « Des systèmes obsolètes »

« La décision de raccorder les eaux usées du cap Nègre à la station d'épuration n'est guère basée sur un impact avéré, mais relève plutôt d'un principe général de raccorder coûte que coûte l'habitat individuel à l'assainissement collectif. Ce principe n'a pas de fondement scientifique », conclut Michel Meybeck, directeur de recherche au

programme GEMS-Water sur la qualité des eaux mondiales. « Alors que notre président se pose en grand défenseur de l'Union pour la Méditerranée, il est scandaleux qu'il laisse tout le monde pourrir la mer avec des systèmes collectifs d'assainissement obsolètes », juge Magdeleine Huetz.

« Si cette option aboutit, comme l'ont voté la majorité des propriétaires, dans les cinq ans nous aurons des embêtements d'ordre technique, et par conséquent environnementaux. Le maintien de l'assainissement autonome est une question de vie ou de mort pour le cap Nègre », prophétise Jean Métaissier.

L. A.

1. Etude réalisée pour le compte du Syndicat intercommunal d'assainissement Le Lavandou, Le Rayol-

## Favorables à la mise aux normes des fosses

Les riverains du domaine du cap Nègre « rebelles » à l'instauration du tout-à-l'égout sont prêts à investir dans la mise aux normes européennes de leurs fosses septiques, comme certains l'ont déjà fait. Il leur en a coûté entre 11 000 et 15 000 euros. En revanche, hors de question de payer trois fois plus cher (entre 32 000 et 35 000 euros par propriétaire selon leurs estimations) pour un raccordement au tout-à-l'égout qu'ils dénoncent.

## LE PRÉFET NE S'IMMISCÉ PAS DANS «UNE AFFAIRE PRIVÉE»

Depuis son arrivée dans le Var, on n'a pas entendu le nouveau préfet Hugues Parant sur la question. Et bien on ne l'entendra pas !

« Aujourd'hui comme dans le futur, le nouveau préfet et la nouvelle préfecture ne feront aucun commentaire sur cette affaire privée », fait-on savoir du côté de Toulon. Une position prudente dans un dossier à prendre avec des pincettes qui, de l'avis de certains, a coûté sa place à son prédécesseur Jacques Laisné, débarqué en juin dernier pour réintégrer son corps d'origine, la Cour des comptes.



« Le nouveau préfet [Hugues Parant] et la nouvelle préfecture ne feront aucun commentaire sur cette affaire privée », dit-on à Toulon. (Ph. doc. E. E.)